

Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite)

Marie-Claire Daveluy

Volume 15, Number 1, juin 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302107ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302107ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Daveluy, M.-C. (1961). Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 15(1), 141-154.
<https://doi.org/10.7202/302107ar>

BIBLIOGRAPHIE *

Bibliographie de la Société de Notre-Dame de Montréal
(1639-1663)

accompagnée de notes historiques et critiques

DEUXIÈME PARTIE

Bio-bibliographie des Associés de Montréal
année 1642-1643 (suite)

39. — VILLESAVIN (Isabeau ou Isabelle Blondeau), MADAME DE, plus tard comtesse de Busançais, 1593-1687).

A. — NOTES BIOGRAPHIQUES

Isabeau ou Isabelle Blondeau, née en 1593, était la fille de « noble homme Guy Blondeau, seigneur de Beauvais, alias Beauvoir, Chappuis, Vieux-Châtel et Sivry, conseiller secrétaire du roi et de demoiselle Anne Bourdin, demeurant à Paris, rue des Blancs-Manteaux, paroisse Saint-Jean-en-Grève. Guy Blondeau avait été reçu secrétaire du roi le 26 août 1591, et avait été grand-maître des Eaux et Forêts en Bourgogne ».⁸⁶

Isabelle Blondeau épousa ⁸⁷ Jean Phélippeaux, seigneur de Villesavin, secrétaire des Commandements de Marie de Médicis. Elle eut ses entrées à la Cour. Elle s'y fit bientôt remarquer « par son élégance, sa politesse et sa charité ». Elle habitait un magnifique hôtel de la Place royale, et y recevait ce que Paris comptait de plus distingué. Cérémonieuse à l'excès, l'affectation de ses manières la faisait appeler « la servante très humble du genre humain ».⁸⁸ Ce dernier mot est de Tallemant des Réaux

* Voir notre Revue, V: 139-147, 296-307, 445-460, 603-616; VI: 146-150, 297-306, 458-463, 595-605; VII: 457-461, 586-592; VIII: 292-306, 449-455, 591-606; IX: 141-149, 306-309, 458-462, 594-602; X: 295-302; XI: 137-142, 298-304, 449-457, 608-614; XII: 144-147, 294-302, 443-453; XIII: 137-149, 298-305, 450-460, 594-602; XIV: 142-149, 302-311, 626-635.

⁸⁶ Voir Robert Le Blant, « Notes sur Madame de Bullion... », dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XII: 115.

⁸⁷ Nous ignorons la date de son mariage, peut-être vers 1610 ou 1611.

⁸⁸ D'après une note de Pierre Coste dans son édition de la *Correspondance de saint Vincent de Paul*, I: 230, note 1.

qui renchérissait encore à l'occasion sur la mignardise de cette grande dame. Parlant un jour, dans ses *Historiettes*, d'une autre dame de la Cour, il soulignait sa tendance à la flatterie par cette remarque : « C'est la plus grande complimenteuse du monde... après Madame de Villesavin ! ».

Elle eut de l'entregent tout de même cette Madame Villesavin, malgré ses manières un peu obséquieuses. La reine Anne d'Autriche l'estimait beaucoup. C'est sur le balcon de l'hôtel de cette grande dame que la souveraine voulut voir passer le cortège d'honneur de la future reine de Pologne, Marie de Gonzague, duchesse de Mantoue. C'est du moins ce que nous apprennent les *Mémoires* de Madame de Motteville.

D'une piété solide, Madame de Villesavin avait reçu, durant sa jeunesse, les conseils et les avis de saint François de Sales. En 1618, l'évêque de Genève se trouvait à Paris, faisant partie de l'ambassade savoyarde qui venait négocier le mariage du prince de Piémont avec Christine de France. « Les lenteurs de la négociation, dit un auteur, permirent au prédicateur de prodiguer sa parole aux Parisiens. On l'entendit partout, on l'aurait acclamé, si l'on pouvait battre des mains dans les églises. » « J'ai trouvé à Paris, [écrivait le saint lui-même], un tel accroissement de piété que c'est merveilleux. »⁸⁹

Ce fut probablement durant ce séjour à Paris que saint François de Sales fit la connaissance de Madame de Villesavin, alors une jeune femme de ving-cinq ou vingt-six ans, qui vivait dans l'entourage de la pieuse Anne d'Autriche. Un billet adressé à Madame de Villesavin, retrouvé et utilisé par Paul Lorenz, dans l'ouvrage que nous venons de citer, billet écrit par saint François de Sales, est bien certainement de cette époque. Il témoigne de relations spirituelles assez suivies. Le voici :

Vous vous en allez et moi je m'en vais aussi sans aucune espérance de nous revoir en ce monde.⁹⁰ Prions bien Dieu qu'il nous fasse la grâce de vivre tellement selon son bon plaisir en ce pèlerinage qu'étant arrivés en la céleste patrie nous nous puissions réjouir de nous être vus ici-bas et d'y avoir parlé des mystères de l'éternité. En cela seul, nous devons prendre joie de nous être aimés en cette vie, que le tout a été pour notre salut éternel.⁹¹

⁸⁹ Paul Lorenz, *La Dame parfaite*, sainte Jeanne de Chantal (Paris, Fayard, 1956), 194 (Bibliothèque Ecclesia).

⁹⁰ « Mgr de Genève », comme on disait alors, quittait Paris en 1622, pour Lyon où il mourut, frappé d'apoplexie, le 28 décembre 1622.

⁹¹ Paul Lorenz, *ibid.*, 64.

Paul Lorenz qualifie d'admirables ces paroles, « cet adieu en dix lignes, dit-il, qui nous renseigne pleinement sur les tendresses des saints ».⁹²

En 1634, Madame de Villesavin perdit son mari. Elle en avait eu une fille, Anne(?) qui épousait peu d'années auparavant, Léon Bouthillier, comte de Chavigny, devenu en 1632, secrétaire d'Etat, charge qu'il exerça « conjointement avec son père, Claude Bouthillier. Le fils avait été reçu par le Roy, à la survivance de son père ».⁹³ Tous deux figurèrent avec éclat sous Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV. Le petit-fils de Madame de Villesavin fut plus tard cet évêque de Troyes qui eut l'honneur d'être choisi pour faire partie du Conseil de régence à la mort de Louis XIV. Ce fut précisément au moment de son veuvage prématuré, car Madame de Villesavin ne comptait que quarante et un ans, qu'on la vit répondre avec empressement à l'invitation de la présidente Goussault,⁹⁴ au sujet d'une œuvre de bienfaisance à fonder sous la direction de saint Vincent de Paul. Il s'agissait, en effet, d'organiser l'Association des Dames de Charité de l'Hôtel-Dieu de Paris, dont la présidente Goussault avait eu la première idée. A cette assemblée préliminaire, assistaient Mesdames Bailleul (née Bretonvilliers), Dumesq Saintot (née Dalebray, l'amie de la famille Pascal, femme d'une grande culture, Voiture lui dédia sa traduction du *Roland furieux*) et Madame de Pollalion (née Lumagne, dont le père fut un des grands amis de saint Vincent de Paul).

Madame de Villesavin devint donc une des célèbres dames de charité dont « le grand saint du grand siècle », parle avec éloges dans sa *Correspondance*. Voici un passage caractéristique qui nous montre à l'œuvre ces chrétiennes du XVII^e siècle. C'est la lettre no 177 écrite à un prêtre de la Mission, l'abbé François du Coudray, qui se trouvait à Rome en 1634. Saint Vincent le supplie de solliciter des indulgences pour les Confréries de la Charité qu'il a établies. Il ajoute :

Nous [. . .] en avons fait une depuis peu, composée de cent ou six vingts dames de haute qualité, qui visitent tous les jours et assistent, quatre à quatre,

⁹² *Ibid.*

⁹³ Voir *Etat de la Maison du roi Louis XIII*, publié par [l'abbé] Eugène Griselle (Paris, 1912), 203.

⁹⁴ Voir dans notre présente bibliographie, la note no 59, consacrée à Madame Goussault dont le nom apparaissait dans notre étude sur le 35^e associé de la Société de Notre-Dame de Montréal, Louis Séguier de Saint-Firmin (RHAF, XIV : septembre 1960).

huit ou neuf cents pauvres ou malades de gelées, consommés, bouillons, confitures et toutes autres sortes de douceurs, outre leur nourriture ordinaire, que la Maison [l'Hôtel-Dieu de Paris] leur fournit, pour disposer ces pauvres gens à faire confession générale de leur vie passée et procurer que ceux qui mourront partent de ce monde en bon état [...] de sorte que cela se fait avec une bénédiction particulière de Dieu [...] ⁹⁵

Rappelons, à la suite de ces deux grands saints, Monseigneur de Genève et Monsieur Vincent, que d'autres religieux et prêtres éminents estimèrent Madame de Villesavin. Nommons, entre autres, M. Jean-Jacques Olier, le Père Charles de Condren, supérieur général de l'Oratoire, le Père Charles Lalemant, de la Compagnie de Jésus. Ce dernier n'écrivit-il pas, à sa demande, un petit traité sur l'Eucharistie ?

Comment cette grande dame qui secondait la plupart des initiatives religieuses et charitables de son époque n'aurait-elle pas tenu à entrer dans la Société de Notre-Dame ? On en parlait beaucoup autour d'elle, même à la Cour, dans l'entourage de la reine. Mais il y a mieux. La sœur de Madame de Villesavin, Anne Blondeau, qui avait épousé en premières noces Jules César Faure, seigneur de Dormans et de Berlise, Conseiller au Parlement et aux Requêtes du Palais, à Paris, décédé en 1620, était le frère aîné de Madame Angélique Faure de Bullion. Anne Blondeau était demeurée en relation avec la femme du Surintendant des Finances de France, malgré son remariage avec Antoine d'Aguesseau, lieutenant criminel à Paris. Aussi bien, elle avait eu deux enfants de son premier mari, Anne et Jules-César II. Madame de Bullion les aimait tous deux, et plus tard, elle transigea avec eux à deux reprises, en 1652 et en 1660. A son neveu, Jules-César, elle vendit ses droits sur la seigneurie de Champs, et « elle attendit patiemment le règlement de cette affaire jusqu'à sa mort ». Quant à sa nièce Anne, il s'agit encore de transactions très avantageuses pour celle-ci.⁹⁶

Donc, Madame de Villesavin, grâce à sa sœur, Anne Blondeau d'Aguesseau ne pouvait qu'être au courant de l'intérêt que portait Madame de Bullion à une jeune Langroise, Mademoiselle

⁹⁵ Voir la *Correspondance de saint Vincent de Paul* (éd. Pierre Coste), I : 253-254.

⁹⁶ Pour tous ces détails concernant la belle-sœur de Madame de Bullion, voir l'article important de M. Robert LeBlant, intitulé : « Notes sur Madame de Bullion, bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal », dans RHAFF, XII : 112-125.

Mance, que l'on voyait souvent franchir le seuil de l'Hôtel de Bullion, rue Platrière. Qu'Anne Blondeau ignorât les desseins particuliers de Madame de Bullion concernant Montréal, cela allait de soi. Le mutisme absolu qu'observait cette femme généreuse et qu'elle demandait aussi à ses protégés, quand il s'agissait de dons charitables, était bien connu. Du reste, ce n'était pas ce qui intéressait tout le Paris charitable d'alors au sujet de Jeanne Mance. On s'étonnait, on admirait son héroïque détermination de traverser les mers, chose inouïe jusque-là de la part d'une femme, d'une laïque seule, et cela pour aller travailler dans les forêts immenses de la Nouvelle-France, à la conversion de pauvres sauvages.

Quoi qu'il en soit de tout ceci, on peut très bien croire qu'Anne Blondeau d'Aguesseau ait servi d'intermédiaire entre Madame de Bullion, Jeanne Mance et Madame de Villesavin, sa sœur. Celle-ci désirait beaucoup s'entretenir en particulier avec Jeanne Mance, dans l'espoir sans doute de lui rendre quelque service. Sa nature obligeante lui faisait rechercher toutes les occasions d'aider son prochain, surtout quand ce prochain l'intéressait profondément. Elle ne se trompait point dans le cas de Jeanne Mance. Elle sut gagner sa confiance, et même recevoir quelques confidences. Nous savons par l'histoire que c'est en effet cette grande dame qui assura, par son entremise auprès des Pères Lalemant et Saint-Jure, la réalisation du grand désir de Jeanne : la direction spirituelle du Père Saint-Jure durant quelques mois. Le dynamisme de cette Langroise, distinguée, son énergie, ses projets d'apôtre, avaient fasciné, puis-je dire, l'aimable Madame de Villesavin. Aussi bien, quelques mois plus tard, accepta-t-elle avec enthousiasme la proposition de Jeanne d'entrer dans la Société de Notre-Dame de Montréal. Jeanne lui avait écrit de La Rochelle quelques jours avant son départ pour la Nouvelle-France. Elle confiait sa missive à Jérôme Le Royer de La Dauversière, qui voulut y inclure, sur le conseil de Jeanne, son précieux « dessein de Montréal ».

Madame de Villesavin atteignit un âge très avancé. Elle mourut le 26 février 1687, comptant 94 ans. Elle fut inhumée le 1er mars suivant, à Saint-Paul, sa paroisse.

B. — ECRITS PERSONNELS

Nous n'en connaissons aucun.

C. — NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Aucune biographie ne peut être mentionnée sur cette grande dame. Mais les historiens contemporains citent souvent son

nom, y ajoutant parfois de précieux ou de malicieux détails. Tallemant des Réaux, Jean Loret, Madame de Motteville, et chez nous, Dollier de Casson, l'ont évoquée chacun suivant son humeur et au gré de leurs souvenirs. Mais le rayonnement de deux grands saints, en projetant sa clarté autour de la vie de Madame de Villevain, la marqua à jamais d'une empreinte glorieuse. Saint François, l'incomparable directeur d'âmes, saint Vincent de Paul, l'initiateur génial à combien d'œuvres de charité corporelle et spirituelle, la guidèrent dans les chemins d'une piété et d'une bienfaisance éclairées.

Des écrivains français modernes, Faillon tout d'abord, puis Pierre Coste et tout récemment Paul Lorenz, auxquels il faut adjoindre chez nous Jacques Viger, le célèbre érudit, et l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, non moins érudit, ont parlé volontiers de cette Associée de Montréal qui aima Jeanne Mance et servit avec efficacité sa cause.

Nous ne décrivons ici que l'ouvrage récent de Paul Lorenz, toutes les autres sources auxquelles nous avons puisé étant des œuvres déjà inscrites dans notre présente bibliographie. Nous les signalons, du reste, sous forme de rappel, représentés par leur numéro d'ordre.

252. — PAUL LORENZ, *La Dame parfaite. Sainte Jeanne de Chantal*. Paris, Librairie Arthème Fayard [1956] 252 pages. 19.5 x 14.5cm. (Bibliothèque Ecclesia, 21).

N. B. La couverture est illustrée et ornée du portrait de sainte Jeanne de Chantal.

Rappels :

Voir aussi dans notre bibliographie les numéros 46, 52, 54, 57, 58, 63, 64, 74, 87, 100, 102, 155, 181, 198, 202.

40. — AILLEBOUST (LOUIS D'), sieur de Coulonges et d'Argentenay, 3e gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France, « ingénieur et versé dans le métier des armes », 1612-1660.

A. — NOTES BIOGRAPHIQUES

La personne et la vie du troisième gouverneur de la Nouvelle-France nous sont bien connues. Historiens et érudits, bien pourvus de documents de première main, les ont évoquées non sans ampleur parfois. Au Canada, deux d'entre eux, Ernest Gagnon, dans ses *Feuilles volantes et Pages d'histoire* (Québec,

1910)⁹⁷ et Aegidius Fauteux, dans une étude généalogique et historique sur *la Famille d'Ailleboust* (Montréal, 1917), ont rassemblé une forte documentation autour du digne successeur de Samuel de Champlain, le « Père de la Nouvelle-France », et de Charles Huault de Montmagny dont les *Relations des Jésuites* ont parlé de façon émouvante durant ses douze ans de séjour au Canada.

Louis d'Ailleboust est né en 1612, à Ancy-le-Franc, dans la province de Champagne. Il était le fils d'Antoine d'Ailleboust, seigneur de Coulonges et conseiller ordinaire au Conseil du prince de Condé, et de Suzanne Hotman, sa seconde femme, fille du fameux jurisconsulte François Hotman, et veuve du sieur Jean de Manthet, escuyer, sieur d'Argentenay. Suzanne Hotman avait eu une fille de son premier mariage, Dorothee, devenue fille d'honneur des duchesses de Mercœur et de Vendosme. De son côté, Antoine d'Ailleboust comptait un fils, Nicolas, de son premier mariage.

Famille fort distinguée que ces d'Ailleboust. L'aïeul de notre gouverneur, Jean d'Ailleboust, fut le premier chirurgien du roi Henri IV. Deux enfants naquirent du mariage Ailleboust-Hotman : Louis et Catherine. Celle-ci entra plus tard à l'Abbaye de Saint-Pierre de Reims.⁹⁸ En 1620, Nicolas d'Ailleboust, demi-frère de Louis, épousa Dorothee Manthet, née du premier mariage de Suzanne Hotman, mère de Louis. Nicolas d'Ailleboust fut le continuateur de la lignée. Un de ses fils, Charles d'Ailleboust des Musseaux, demeure l'auteur de la lignée canadienne.

Ernest Gagnon commence assez solennellement son étude documentaire sur Louis d'Ailleboust⁹⁹ par le rappel du Contrat de mariage de celui-ci. « Le 6 septembre de l'année 1638, écrit-il, — un lundi après-midi — un tabellion, soigneusement rasé et cravaté de blanc, selon l'usage de l'époque, pénétrait dans une hôtellerie portant l'enseigne *Aux deux Anges*, située place Maubert, à Paris, pour y faire signer un contrat de mariage [...] Il se nommait Philippe Perrier. Les futurs conjoints étaient

⁹⁷ Les *Pages d'histoire* furent rééditées séparément en 1931 par la Maison Beauchemin de Montréal, sous le titre : *Louis d'Ailleboust*. « Il (M. Gagnon), dit l'éditeur dans son Introduction, en avait préparé la réédition en l'année qui précéda son décès; et nous reproduisons textuellement la *préface* dont nous avons retrouvé le manuscrit daté du « 31 mai 1914, 254^e anniversaire de la mort de Louis d'Ailleboust » ».

⁹⁸ M. Fauteux émet un doute au sujet de Catherine d'Ailleboust. Il croit qu'elle pouvait n'être que la demi-sœur de Louis d'Ailleboust, née, par conséquent comme Nicolas, du premier mariage d'Antoine d'Ailleboust.

⁹⁹ Ernest Gagnon, 1834-1915, *Louis d'Ailleboust* [1^{ère} édition séparée] (Montréal, Beauchemin, 1931), 19. 189 pages illustrées. 22 x 14 cm.

Louis d'Ailleboust et Marie-Barbe de Boullongne ».¹ Barbe de Boullongne, âgée de vingt ans, était la fille de feu Florentin de Boullongne et d'Eustache de Quéan. Mère et fille n'étaient que de passage à Paris, car elles habitaient Ravières en Champagne, « localité située à trois petites lieues d'Ancy-le-Franc ».² Ernest Gagnon en déduit que « vraisemblablement les fiancés de 1638 étaient des amis d'enfance ».³

Déjà, en 1641, Louis d'Ailleboust connaissait les projets missionnaires et colonisateurs de la Société de Notre-Dame de Montréal. Ce gentilhomme de vingt-neuf ans, très pieux, actif, d'un désintéressement absolu quant aux honneurs et aux biens de ce monde, brûlait du désir de se joindre au groupement d'apôtres qui préparait le premier envoi de colons, à destination de l'île de Montréal en Canada. Malheureusement, sa jeune femme ne partageait point ces saintes ambitions. Une maladie, qualifiée d'incurable par les médecins, justifiait son refus.

Mais qui donc informait si bien Louis d'Ailleboust de ce qui se passait autour du départ d'une première recrue pour la lointaine et nouvelle colonie du Montréal, en Nouvelle-France ? N'hésitons pas à voir ici encore l'intervention éclairée des Jésuites. Louis d'Ailleboust et Barbe de Boullongne s'adressaient au même religieux de la Compagnie de Jésus, le Père Mesnard ou Marnart (?) pour tout ce qui concernait leur vie spirituelle et même, à l'occasion et par contrecoup, pour ce qui avait trait à leurs projets d'avenir en ce bas monde. Lasse de contrarier son mari au sujet d'une installation prochaine dans la Nouvelle-France, Barbe d'Ailleboust fut un jour inspirée de s'engager par vœu, à accéder au désir de son mari, si la Providence la guérissait de la maladie qui la maintenait sans forces physiques ni courage moral. Son directeur approuva cette décision et l'assura de ses prières. Mais citons ici un passage des *Véritables Motifs* qui nous renseigne sur les conséquences du vœu de Madame d'Ailleboust.

On serait trop long à décrire d'autres particularités qui sont autant de témoins muets et irrécusables en faveur de cet ouvrage. Ce qui est arrivé à une demoiselle de vertu et de condition qui a passé, cette année [1643] avec Monsieur son mari fort vertueux gentilhomme guérie extraordinairement à Notre-Dame de Paris d'une longue maladie jugée

¹ *Ibid.*, 20.

² *Ibid.*, 20.

³ *Les Véritables Motifs*... (Montréal, 1880), 19. « Mémoires de la Société historique de Montréal », 9^e livraison.

incurable des médecins, aussitôt qu'elle eût donné son consentement avec son mari pour aller à Montréal [sic] aider au soulagement des sauvages sans oublier la conversion de quelques ouvriers hérétiques, au point qu'ils étaient de s'embarquer pour Montréal et d'autres personnes de conditions de la ville de la Rochelle, touchées de ces œuvres de Dieu, et du zèle de ses serviteurs, outre la joie et union de cœur de ceux qui s'embarquaient pour cela.⁴

Louis d'Ailleboust fut au comble de la joie en constatant la guérison de sa femme et en recevant son consentement à un départ imminent pour la Nouvelle-France. Il s'empressa, dès la fin de l'année 1642, de tout mettre en œuvre pour effectuer dans les meilleures conditions possibles un long et périlleux voyage. Il apprit bientôt que la sœur de sa femme, Philippe-Gertrude de Boullongne, s'était décidée à les suivre outre-mer et à partager les travaux et les peines de leur lointain apostolat. Prudemment le Père Mesnard présenta les époux d'Ailleboust et leur compagne au Père Charles Lalemant, un ancien missionnaire de la Nouvelle-France, devenu à Paris, le procureur général des Missions des Jésuites en Canada.

Les futurs colons ne pouvaient s'entretenir avec un meilleur conseiller. Il avait l'expérience de la vie dure que l'on menait en ces pays couverts de forêts immenses, receleuses des pires dangers. Mais quoi qu'il leur dit et fit voir en leur racontant quelques souvenirs personnels n'affaiblit nullement leur détermination de partir, puis de rejoindre, une fois à destination, la petite colonie du Montréal. Le Père Lalemant les engagea alors, tous trois, à faire partie de la Société de Notre-Dame. On pense bien que les nombreux membres de ce groupement, depuis l'Assemblée à Notre-Dame-de-Paris, le 27 février 1642, ouvrirent avec empressement leurs rangs à ces brillantes recrues. Tous estimaient que M. de Maisonneuve, ce chef de l'expédition, aussi courageux que sage, trouverait en Louis d'Ailleboust un lieutenant susceptible de rendre au petit poste à peine fondé, de bien précieux services. Chargé par les associés de Montréal en France, de conduire à Québec et de là, à Montréal, la nouvelle recrue, Louis d'Ailleboust et ses compagnes se rendirent à La Rochelle dès le printemps de 1643. Tous s'embarquèrent, les derniers jours de mai ou au commencement de juin, sur l'un des trois vaisseaux en route pour la Nouvelle-France. Louis d'Ailleboust, sa femme, sa belle-sœur et les hommes de la troisième recrue du Montréal, allaient connaître, hélas, durant des

⁴ *La Relation de l'année 1643* (éd. de Québec, 1858), 2-3.

semaines et des semaines, les souffrances, les misères de toutes sortes et les dangers des traversées de cette époque. Ils arrivèrent à Québec le 15 août suivant. Citons la *Relation* de 1643 :

Les autres navires de la flotte (car l'un était arrivé à bon port le 24 juin) ont tardé cette année plus que jamais . . . Enfin Dieu nous les donna en l'heureux jour de l'Assomption de Notre-Dame. Comme nous allions commencer la messe, deux voiles parurent à une lieue de notre port. La joye et la consolation saisirent le cœur de tous les habitans : mais elle redoubla bien fort quand une chaloupe nous vint donner la nouvelle des personnes qui y estoient [. . .].

Suit l'énumération des noms de religieux, prêtres et religieuses, puis le Père Vimont, auteur de cette relation, mentionne les nouveaux colons suivants :

Monsieur d'Ailleboust, très -honnête et très-vertueux gentilhomme, associé en la Compagnie de Messieurs de Montréal, avec sa femme et sa belle-sœur, de pareil courage et vertu, estoient dans un de ces deux navires. Toute cette sainte troupe aborda à Québec et se vint consacrer à Dieu et au salut des Sauvages, sous la protection et la faveur de l'Emperiere de l'Univers.⁵

A Ville-Marie, l'on vivait dans quelle attente anxieuse depuis la visite, en juillet, de M. de Montmagny, qui leur avait annoncé force bonnes nouvelles concernant leur poste. On pouvait espérer beaucoup des prochains envois de colons, dont quelques-uns, fort distingués. Le roi lui-même s'intéressait au succès des Montréalistes. Le gouverneur avait reçu une missive de Sa Majesté qui les lui recommandait tous de façon pressante. Puis, Sa Majesté avait offert à la Société de Montréal un navire de 350 tonneaux, appelé *la Notre-Dame*, afin de faciliter le transport, soit de personnes, de vivres, d'objets et d'armes. Il apprit enfin à Jeanne Mance « qu'on avait même une fondation pour un hôpital au Montréal . . . »

M. d'Ailleboust, ses compagnes et les nouveaux colons n'arrivèrent à Ville-Marie qu'en septembre. Et encore que de précautions l'on dût prendre afin d'échapper aux embuscades des Iroquois, plus acharnés que jamais contre les Français et les Hurons, leurs alliés. La Société de Notre-Dame de Montréal n'avait pas pressenti en vain que l'arrivée de la famille d'Ailleboust y causerait la joie et la satisfaction la plus vive. M.

⁵ Dollier de Casson, *Histoire du Montréal* (éd. Flenley), 136.

de Maisonneuve avait grand besoin, pour la sécurité de tous, du secours d'un lieutenant brave et avisé, au courant des usages de la vie militaire. Et voici que ce lieutenant était en outre un habile ingénieur, prêt à entreprendre les urgents travaux de fortifications, afin de protéger le petit poste que les Iroquois, maintenant qu'ils en avaient fait la découverte, attaquaient sans cesse. En juin dernier il y avait eu plusieurs morts et des blessés. De son côté, Mlle Mance aurait auprès d'elle la présence de deux femmes charmantes, charitables et au fait des soins à donner aux malades. Cela compenserait pour le départ prochain de Madame de la Peltrie et de sa compagne, Charlotte Barré, rappelées à Québec et aux œuvres qui ne pouvaient se dispenser de leur aide.

La carrière canadienne de Louis d'Ailleboust commença aussitôt. Il disposa tout pour la construction de quatre bastions et le remplacement d'un solide mur d'enceinte, venant remplacer les pieux trop petits posés dès 1642. En outre, M. d'Ailleboust conseilla fortement aux habitants de Ville-Marie de semer du bon blé français, car « leur récolte de pois et de blé d'inde », ne suffisait vraiment pas, même en y ajoutant les vivres venus de France.

En 1645, M. de Maisonneuve dut partir pour la France. Il s'éloignait sans trop d'inquiétude du poste dont il avait la responsabilité, car il en confiait la garde à un colon rempli d'autorité, très compétent, et d'une grande bienveillance envers tous. M. d'Ailleboust qui ne comptait que 33 ans, comme M. de Maisonneuve, ne pouvait certes craindre d'assumer cette nouvelle mission. Il demeura deux ans en fonction, de 1645 à 1647. Au retour de France de M. de Maisonneuve, un message inattendu fut communiqué par celui-ci à Louis d'Ailleboust. « Il l'avertit qu'en France, on voulait rappeler M. le Chevalier de Montmagny... et que [lui-même] serait nommé au gouvernement du Canada et qu'il fallait qu'il s'en allast en France et que l'année suivante il reviendrait pourvu de sa commission; ce bon gentilhomme [M. de Maisonneuve] avertit bien M. d'Ailleboust de ces choses, mais il était trop humble pour lui dire qu'on lui avait offert à lui-même d'être gouverneur du pays et qu'il l'avait refusé par une sagesse qui sera mieux reconnue en l'autre monde qu'en celui-ci. »⁶

On imagine la profonde satisfaction qu'éprouvèrent les Montréalistes lorsque M. d'Ailleboust revint au bout de deux ans en qualité de gouverneur du pays. D'importants changements

⁶ Le Père LeJeune, *Dictionnaire général du Canada* (Ottawa, 1931), I: article sur Louis d'Ailleboust.

accompagnaient cette nomination d'un membre de la Société de Notre-Dame de Montréal. Sur la recommandation de la Compagnie des Cent-Associés, Mazarin qui avait choisi M. d'Ailleboust comme successeur de M. de Montmagny, le 2 mars 1648, limitait la durée de son office à trois ans seulement. Cette décision affecterait, du reste, tous ceux qui, à l'avenir, occuperait cette haute fonction. Conformément à l'Edit du 5 mars, le nouveau gouverneur inaugurerait, dès son entrée en fonction, la nouvelle administration coloniale. Il y aurait un *Conseil* à Québec dont les attributions s'étendraient à la discussion et au vote des lois locales, des affaires commerciales, des questions de paix et de guerre, des sentences judiciaires au civil et au criminel, des règlements de police et de finances. Il se composerait du gouverneur, du Supérieur des Jésuites, de l'ancien gouverneur jusqu'à son départ, de deux notables habitants, plus un cinquième, à défaut du gouverneur sortant. Cet édit constituait « *la première charte du Canada* ». ⁷ L'édit instituait également un camp volant, composé de quarante soldats qui apporterait un secours immédiat aux lieux menacés par les Iroquois. Le nouveau gouverneur donna le commandement de ce Camp volant à son neveu, Charles d'Ailleboust des Musseaux, jeune soldat qu'il avait amené de France en 1648. ⁸

Quelle existence débordante d'activité que celle de Louis d'Ailleboust, gouverneur. La guerre iroquoise jeta l'alarme en tous lieux. En 1649, ce fut l'anéantissement et la dispersion des Hurons; ce fut aussi l'ère des grands martyrs jésuites; les pères Brébeuf, Lalemant, Daniel, Garnier, Chabanel, qui suivait de près la mort du Père Jogues et de deux pieux « donnés ». En 1650, Montréal est assiégé, le « livre des morts » s'ouvre sans cesse pour y inscrire de nouvelles victimes. Les Montréalistes sont contraints de se réfugier dans le Fort et d'y vivre, comme on l'a écrit, plus étroitement renfermés que dans les moindres monastères de France. Il multiplie pourtant, ce gouverneur prévoyant, les gestes de secours, soit à Québec, à Montréal ou aux Trois-Rivières: nouvelles fortifications aux Trois-Rivières, garnison de miliciens volontaires, essai de pourparlers afin d'obtenir une alliance offensive et défensive avec les gouver-

⁷ Charles d'Ailleboust était le fils du demi-frère de Louis d'Ailleboust et de sa demi-sœur, fille du premier mariage de sa mère, Dorothee Manthet. Il comptait vingt-quatre ans à son arrivée au Canada. En 1650, l'utilité d'un corps militaire, tel que le Camp volant, fut jugé d'une telle efficacité que le gouverneur, M. d'Ailleboust, en porta bientôt l'effectif à 70 hommes.

⁸ Appelée longtemps Spencerwood et où résidèrent et résident encore les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec. Elle porte maintenant le nom de Bois de Coulonges.

neurs de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Belgique. Trois années, il fit face, avec une fermeté et une clairvoyance peu commune, aux agissements perfides et incessants des Iroquois. Le Père de Charlevoix nous dit qu'en remettant au faible gouverneur Lauzon, le 13 octobre 1651, les rênes du gouvernement, « il laissait sans regret une place où il ne pouvait être que le témoin de la désolation de la Colonie, qu'on ne le mettait pas assez en état de soutenir ».

Il se retira avec sa femme dans sa châtelierie de Coulonges,⁹ située à trois lieues de Québec et où l'on avait accès par ce que l'on appelait déjà « la Grande-Allée ». Sa belle-sœur n'était plus avec eux. Philippe-Gertrude de Boullongne entraît au Monastère des Ursulines en décembre 1648. M. d'Ailleboust ne cessa point de mener une vie active, une fois rendu à la vie privée. Tantôt à Ville-Marie qui lui était toujours chère, tantôt aux Trois-Rivières, il s'efforçait d'apporter partout le fruit d'une expérience chèrement gagnée. Il s'occupait aussi d'améliorer et d'agrandir son fief de l'Île d'Orléans qu'il avait appelé Argentenay et son arrière-fief qu'il nommait Saint-Vilmé. En 1655, il accompagne M. de Maisonneuve en France, ainsi que son neveu d'Ailleboust des Musseaux. Il s'agissait d'assurer, de concert avec les sociétaires de la Compagnie de Montréal la permanence de l'établissement de Montréal. Tous trois revinrent en Nouvelle-France en 1657, amenant avec eux le premier clergé séculier de Ville-Marie, des fils de M. Olier, les sulpiciens Queylus, Souart, Galinier et d'Allet.

Ce fut peu de temps après son retour, en septembre 1658, que M. de Lauson-Charny, gouverneur démissionnaire, lui demanda d'accepter de faire l'intérim au plus haut poste du pays, jusqu'à l'arrivée, à l'automne de 1658, du nouveau gouverneur. M. de Lauson-Charny, qui avait perdu sa femme, née Giffard, désirait devenir prêtre et vivre dans une retraite absolue. C'était demander à M. d'Ailleboust « un acte de dévouement et d'abnégation » assez pénible, car nul mieux que ce brave gentilhomme ne pouvait prévoir les terribles difficultés auxquelles il ferait face, sans y apporter de remède le plus souvent.

Il se plia pourtant au désir de M. de Lauson-Charny. Il reprit sa lourde tâche, cette lutte contre d'implacables et fourbes ennemis. Le 13 mars 1658, M. d'Ailleboust posait, en sa qualité de gouverneur, la première pierre du sanctuaire de la bonne Sainte Anne au Petit-Cap. Il surveilla aussi la construction de redoutes sur toute la Côte de Beaupré. Auparavant, il avait tenu à protéger les Hurons réfugiés à Québec et fit ériger non loin du fort et Château Saint-Louis, ce que l'on appelait « le fortin

des Hurons ». Enfin le 11 juillet 1658, il remettait les clefs du fort au nouveau gouverneur, le vicomte d'Argenson. N'ayant pu s'entendre quelques semaines plus tard avec le nouveau titulaire, il partit pour Ville-Marie, accompagné de sa femme, de M. de Queylus sulpicien, et de soixante colons. Il mourut à Ville-Marie, le 31 mai 1660, et fut inhumé dans le cimetière qui se trouvait alors sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui le Monument Maisonneuve. Qui songe, hélas, à ce vaillant, pieux et intelligent gentilhomme, qui dort son dernier sommeil, sous les pavés de la Place d'Armes où passent à la hâte, de nos jours, tant de Montréalais ?

B. — ECRITS PERSONNELS

Nos bureaux d'Archives possèdent des pièces officielles de notre troisième gouverneur sous le régime français. Les archives de nos anciennes communautés religieuses à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal, conservent de précieux documents dont des érudits comme Ernest Gagnon, Aegidius Fauteux, Gustave Lanctot et d'autres encore, ont tiré profit dans leurs ouvrages respectifs.

C. — NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

D'excellentes notices ont été publiées dans nos encyclopédies et dictionnaires historiques au Canada, sur Louis d'Ailleboust de Coulonges comme on le nomme si souvent. Nous n'indiquerons ici que les deux livres indispensables à consulter sur ce personnage, en sus, bien entendu, des rappels à plusieurs ouvrages décrits déjà dans notre présente bibliographie.

253. — ÆGIDIUS FAUTEUX, *La Famille d'Ailleboust*. Etude généalogique et historique. Montréal, G. Ducharme, libraire-éditeur, 1917. 196 pages. 23.5 x 16cm.

254. — ERNEST GAGNON, *Louis d'Ailleboust*. Deuxième édition revue [1ère éd. séparée]. Montréal, Beauchemin, 1931. 189 pages, ill., portr., 22.5 x 14cm. (Bibliothèque canadienne, Collection Maisonneuve).

Rappels :

Voir aussi dans notre bibliographie sur la Société de Notre-Dame de Montréal, les numéros suivants : 13, 14, 22, 26, 28, 46, 49, 52, 53, 54, 63, 64, 67, 68, 70, 74, 76, 80, 85, 92, 100, 147, 148, 151, 155.

(à suivre)

MARIE-CLAIRE DAVELUY